

## Communauté de Communes

## Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

7

Total votants :

56

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 2 novembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 9 novembre 2017 à 18h30, Salle des Fêtes, rue du 11 novembre, 63250 CELLES SUR DUROLLE.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Marc DELPOSEN à Christiane SAMSON  
Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER  
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Martine MUNOZ à Nicole GIRY  
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

**Conseiller.e.s absent.e.s :**

Thomas BARNERIAS  
Paul PERRIN  
Françoise SCHULZ

**Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes :** Arlette RELIER**Secrétaire de séance :** Benoit GENEIX**Convention avec les prestataires pour le tourisme en direction des scolaires et des jeunes  
DÉLIBÉRATION N° 20171109-20*****Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président***

**Considérant** l'activité du service d'Education à l'Environnement (La Catiche) de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et plus particulièrement des produits touristiques et pédagogiques à l'attention des établissements scolaires,

**Considérant** les prestataires extérieurs, compétents dans leurs domaines respectifs (artisan chantourneur, guide de pêche, animatrice artistique), et menant une activité complémentaire aux animations de La Catiche,

**Considérant** qu'un partenariat avec chaque prestataire nécessite une convention définissant les modalités, obligations et engagements de chacun ainsi que la durée de la convention,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat avec chaque prestataire et tous les documents s'y rapportant (conventions annexées à la présente délibération).

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer les conventions de partenariat avec chaque prestataire et tous les documents s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents : 48	+	Représentés : 8	... Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre : ....	
Abstention : ...					



*Pour ampliation certifiée conforme,*  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon